

Berne, le 19 août 2024

Conférence de presse Travail.Suisse – Greta Gysin, conseillère nationale & présidente de transfair  
Seul le texte prononcé fait foi.

## **Besoin de rattrapage pour les salaires du service public**

**Le personnel du service public a une nouvelle fois subi une baisse des salaires réels. Alors que les salaires chez les CFF et Swisscom ont pu être partiellement maintenus pour 2024, la perte du pouvoir d'achat s'est aggravée pour une partie du personnel de la Poste et surtout de l'administration fédérale. Cela ne peut plus durer : pour 2025, le syndicat transfair demande la pleine compensation du renchérissement ainsi que la compensation du solde du renchérissement cumulé.**

La baisse des salaires réels n'épargne pas le service public en 2024. Une nouvelle fois, aucune branche de transfair n'a pleinement compensé le renchérissement. Il y a néanmoins eu des différences.

Dans le domaine des transports publics, transfair a pu négocier des augmentations durables et acceptables de la masse salariale : chez les CFF et CFF Cargo, les salaires du personnel en progression ont été augmentés de 2 pourcent au total, et un versement unique allant jusqu'à 1000 francs a été accordé. Le renchérissement annuel moyen de 2,1 pourcent en 2023 a ainsi été presque compensé, du moins temporairement, pour de nombreux employé-e-s. Des résultats similaires ont été obtenus dans les autres entreprises ferroviaires. transfair est également satisfait du résultat des négociations chez Swisscom. La masse salariale a pu être augmentée de 1,9 pourcent au total, les salaires les plus bas ayant davantage profité que les plus élevés. En ce qui concerne la Poste, transfair est moins satisfait. L'augmentation de la masse salariale de 1,7 pourcent est comparativement inférieure à la moyenne, même si elle est acceptable compte tenu des circonstances. L'année dernière, les négociations salariales avec l'administration fédérale ont été les plus difficiles, ayant même été suspendues par les syndicats. La masse salariale de seulement 1 pourcent et les paiements uniques insignifiants étaient inacceptables et ont entraîné une nette baisse des salaires réels pour le personnel fédéral.

Le personnel du service public a subi une baisse des salaires réels. Telle est la conclusion des négociations salariales de l'an passé et malheureusement le dénominateur commun de toutes les branches de transfair.

**De ce fait, la revendication de transfair pour 2025 est claire : le pouvoir d'achat du personnel du service public doit impérativement être maintenu et les soldes doivent être compensés de manière appropriée !**

C'est pourquoi les négociations salariales de cette année dans les branches de transfair se concentrent surtout sur la compensation du renchérissement actuellement prévu par le SECO, soit 1,4 pourcent, et sur le renchérissement cumulé selon les entreprises. On sait par ailleurs que les primes d'assurance-maladie devraient augmenter de 6 pourcent en 2025 (pronostic Comparis). Dans la masse salariale, il faut tenir compte de cette charge supplémentaire qui pèse sur le budget des ménages du personnel du service public.

Les revendications salariales de transfair dans le service public s'élèvent en moyenne à environ 2,5 à 4 pourcent, en tenant compte des facteurs mentionnés.

**Conférence de presse revendications salariales 2025**  
Allocution du syndicat transfair



**Pour de plus amples renseignements :**

Greta Gysin, conseillère nationale & présidente de transfair, 079 409 33 10.